



## **Anaïs Pauchard**

**19 ans, étudiante en Droit**

**Arrière-arrière-petite-fille de Pierrette Pauchard**

Pierrette Pauchard était mon arrière-arrière-grand-mère et ma famille a hérité d'une maison juste à côté de là où elle vivait à Athez. C'est sa fille adoptive Colette qui m'a souvent raconté son histoire lorsque j'étais plus petite et que je venais dans le Morvan en vacances, histoire que je vais essayer de vous transmettre à mon tour.

Pierrette Pauchard est née le 16 septembre 1876. Ses parents, Louis Guyard et Françoise Ravier habitent une maison dans le hameau d'Athez, commune d'Anost au coeur du Morvan. Au total, onze enfants y verront le jour, Pierrette est la troisième de cette grande famille.

En 1899, elle épouse Marie-Joseph Pauchard, cultivateur et galvacher (paysan qui se louait avec ses boeufs pour le charroi). Le couple s'installe dans une maison du hameau d'Athez qu'ils ont achetée, ils auront quatre enfants, leur vie est simple et sommaire. Pour améliorer le quotidien, comme de nombreuses femmes du Morvan, Pierrette devient nourrice chez les Rothschild à Paris, avant la première guerre.

Comme c'est la tradition dans le Morvan, mais aussi par conviction et en complément de revenus, le couple Guyard-Pauchard demande, vers 1930, à accueillir un enfant de l'Assistance Publique. Les parents de Pierrette avaient déjà accueilli un garçon. Tout au long de sa vie, les enfants ont beaucoup compté pour elle. Elle aimait en être entourée.

Son mari décède en 1933, deux ans plus tard, l'Assistance Publique lui confie Colette Morgenbesser. Sur son livret, il est écrit qu'elle a été abandonnée et reconnue par sa mère biologique, une fille-mère juive polonaise.

La famille Pauchard accueille également pendant l'été des enfants en colonie de vacances. Fait du hasard ou simple coïncidence, ces petits parisiens sont souvent des enfants juifs, dont les filles Frydman.

Les enfants accueillis, qu'ils soient en vacances ou de l'assistance publique, sont très vite acceptés dans la famille. Colette devient la fille adoptive de Pierrette et donc la petite sœur de Léontine et Lucienne et de Marcel mon arrière-grand-père.

Lorsque la Seconde guerre mondiale éclate, Pierrette Pauchard fait preuve de courage et se range du côté de la Résistance à sa manière : elle conduit les jeunes au maquis la nuit, en cache dans sa grange, leur fait à manger... et ce malgré la présence de soldats allemands dans le hameau. Mais seul le courage de Pierrette parle, elle semble n'avoir peur de rien. Elle qui avait perdu 3 frères pendant la première guerre savait bien où était son devoir.

Au cours de l'été 1942, les enfants Frydman arrivent à Athez sans avoir annoncé leur venue, seule et terrorisés, en disant que leurs parents doivent les rejoindre dans quelques semaines. Pierrette, alors à table avec l'une de ses sœurs, Lazarine, accueille les quatre enfants à bras ouverts et les rassurent malgré les protestations de sa sœur. Rien, ni personne ne l'a fait changer d'avis, ce sont ses « gamins » et elle les aime comme ses propres enfants.

Dès lors, Bernard, Hélène, Ida et Suzanne font partie de la famille. Bernard, le plus jeune, né en 1933, fait sa rentrée à l'école d'Athez sous le pseudonyme de Bernard Petit et les filles aident Pierrette dans

les tâches ménagères. Elles cousent des rubans appelés rococo, comme c'est la coutume, pour gagner un peu d'argent et aider Pierrette à subvenir aux besoins de tous.

Pierrette doit aussi faire face à des dénonciations mais ne change pas d'avis pour autant et décide de garder les enfants auprès d'elle. Certains la soutiennent, l'aident ... C'est le cas du docteur Roy, médecin et maire de l'époque, au courant de la situation, pour protéger la famille il n'hésite pas à brûler certains papiers. Le livret de l'Assistance Publique de Colette qui portait la mention « juive » en gros caractères est détruit. Cet acte, quelques années après empêchera le renouvellement des papiers d'identité de Colette pendant plus de 10 ans.

La famille Ménager, cultivateurs habitant près de la rivière à Athez, aide aussi à sa façon en donnant un peu de travail et de vivres.

Marcel Morot, un cousin de la famille, vient souvent chez Pierrette. Un jour, il conseille à Pierrette de cacher les enfants. Un copain à la kommandantur d'Autun le tient au courant de la situation, à la fois pour protéger les enfants mais aussi pour les maquisards.

Malgré tout, un peu avant la fin de la guerre, Hélène et Bernard Frydman doivent aller vivre chez la famille Servy, cultivateurs à Velée, la situation financière ne permettant plus à Pierrette d'assurer correctement le quotidien de tous.

Malheureusement, la nouvelle tombe : quelqu'un apprend que les parents Frydman ont été dénoncés et sont morts en déportation, Pierrette redouble alors de vigilance pour protéger les enfants.

A la Libération, les enfants sont en vie et peuvent enfin profiter de leur liberté. Suzanne décide alors de retrouver une amie à Lyon, peu de temps après, elle demande à Ida de la rejoindre. Les deux filles partent ensuite à Paris, Bernard et Hélène retrouvent leurs sœurs quelques mois plus tard. Ils partent tous aux Etats-Unis où un oncle les accueille, dès lors, ils vont y poursuivre leur vie, s'y marier, bâtir une famille.

Pierrette décède quelques années plus tard en 1951. Dès qu'ils peuvent revenir en France, les enfants Frydman viennent faire un tour dans le Morvan, retrouver Athez. Ida va même vivre à nouveau en France avec son mari militaire américain sur la base d'Evreux et Suzanne revient tous les deux ans pendant deux mois chez Colette. Cette dernière n'a jamais quitté la famille Guyard-Pauchard et une fois mariée, elle achète même une maison à Athez. Même lorsque Colette retrouve sa famille biologique, dans son cœur, Pierrette reste pour toujours sa maman et pour honorer sa mémoire a mis toute son énergie afin de constituer le dossier de reconnaissance au titre de Juste parmi les nations.

Charles Zajde, dans son ouvrage autobiographique « En mémoire des Justes », a rappelé un grand principe de la Torah : « Celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière ». Il conclut son livre par ceci : « il suffisait durant la guerre d'une personne pour dénoncer une famille juive, mais il fallait une immense chaîne de solidarité pour en sauver une seule ».

Pierrette Pauchard a fait preuve à la fois de solidarité, de courage mais aussi d'amour pour ouvrir les portes de sa maison et de son cœur à ces enfants. Elle a risqué sa vie pour ces enfants, qu'elle a tout de suite considérés comme les siens, malgré le danger. Elle leur a permis de survivre, de grandir, de vivre leur vie. Et pour toute la famille, elle reste un modèle de bonté, de dévouement et de générosité. Son acte de résistance et son courage sont pour nous tous un modèle et une fierté. Nous sommes fiers de faire partie de sa famille, de près ou de loin, et cette histoire, nous la raconterons à nos enfants, qu'ils puissent à leur tour être fiers de porter son nom.

### **Pourquoi avez-vous accepté de participer au voyage en Israël ?**

Je souhaitais que les gens se souviennent que la France n'a pas seulement été pendant la Seconde guerre mondiale l'auxiliaire de la dictature nazie, mais qu'il y a eu des hommes et des femmes qui ont donné leur vie pour sauver celle des autres.

On ne peut pas changer le passé, mais on peut lui donner un sens et c'est dans ce but que j'ai accepté ce voyage. L'épisode de la Shoah est évidemment un événement tragique de notre histoire et c'est à nous qu'il revient d'entretenir la mémoire de cette époque afin d'éviter un éternel recommencement de l'histoire. Ce devoir de mémoire, en tant que descendante de Juste j'y suis

profondément attachée, à la fois par conviction personnelle et pour honorer les actes de mes ancêtres.

Ce voyage est pour moi l'occasion de me plonger au cœur de ce qui a réuni toute ma famille en octobre dernier lors de la cérémonie de remise de médaille de Juste parmi les nations à mon arrière arrière-grand-mère et ainsi de nous souder plus que nous l'avions jamais été autour de la personne extraordinaire qu'elle était. Il représente également pour moi la possibilité de rendre un véritable hommage à mon arrière arrière-grand-mère, en lui prouvant ainsi toute la fierté que je ressens d'appartenir à sa famille et de porter son nom.